



Campus coopératives, candidatures ouvertes jusqu'au 31 mai

mercredi 23 mai 2018, par [lpe](#)

Le Mouvement Scop organise la quatrième édition de l'école internationale d'été Campus coopératives, qui se déroulera cette année du 22 juin au 7 juillet 2018 au sein de l'Université de Poitiers. Les Scop accompagnent les jeunes francophones âgés de 18 à 35 ans dans la création de coopératives virtuelles avec un vrai plan d'affaires. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 31 mai 2018.

Campus coopératives, une démarche entrepreneuriale coopérative

Dédiée aux jeunes francophones de 18 à 35 ans sans condition de statut (salarié, étudiant, demandeur d'emploi), cette école internationale d'été vise à transmettre les compétences clés pour mener à bien une démarche entrepreneuriale coopérative et plus généralement à les sensibiliser à l'économie sociale et solidaire.

Réunis pendant 15 jours en équipe coopérative (première semaine en distanciel et seconde semaine en présentiel sur le site de Poitiers), les participants, encadrés par des consultants professionnels (chefs d'entreprises coopératives et experts), simulent la création d'une Scop ou d'une Scic et doivent ensemble défendre leur projet auprès d'un jury de professionnels (spécialistes de l'ESS, créateurs, financiers). Les participants travailleront en mode collaboratif du 22 au 29 juin pour faire émerger leurs idées entrepreneuriales et bénéficier des premiers outils utiles pour entreprendre collectivement.

Dans une seconde phase, du 29 juin au 7 juillet, les participants, réunis sur le campus de l'Université de Poitiers seront amenés à formaliser leur plan d'affaires coopératif. Alternant ateliers méthodologiques, conférences thématiques, témoignages d'entrepreneurs et travail en groupe, les jeunes francophones sont amenés à mettre en place un projet de création de coopérative réaliste et transposable et ainsi vivre le parcours d'un créateur d'entreprise.

Campus coopératives, une formation qui a fait ses preuves

Créée en 2008 par l'Université de Sherbrooke et le Mouvement coopératif québécois, la première édition française de cette école internationale d'été s'est tenue en 2012 à Poitiers puis renouvelée en 2014 et 2016. Chaque promotion rencontra un vif succès, recevant plus de 150 candidatures, et accueillant chacune 32 participants de 11 nationalités différentes.

Pour en savoir plus : www.campuscooperatives.coop

A propos des Scop et des Scic :

La Scop a la particularité d'appartenir à ses salariés associés majoritaires (ils détiennent au minimum 51 % du capital et 65 % des droits de vote). Impliqués, ils sont aussi motivés par le système de répartition équitable de la richesse produite (entreprise, capital, salariat) : en moyenne, les Scop redistribuent plus

de 40 % des résultats à leurs salariés.

La Scic a la particularité d'associer autour d'un projet économique commun toute personne physique ou morale (dont obligatoirement les salariés et les bénéficiaires). Les décisions fonctionnant sur un principe démocratique, chaque associé détient une voix lors des assemblées générales, quel que soit le montant de son capital.

Informations : www.scop-poitoucharentes.coop